

Inscription et organisation

Inscription	Via notre site www.svgw.ch . Le nombre de participants est limité. Les inscriptions seront prises en compte dans leur ordre d'arrivée. En s'inscrivant, la personne soussignée accepte les conditions générales (www.svgw.ch/CG).
Secrétariat et renseignements	SVGW, Association pour l'eau, le gaz et la chaleur, Bureau romand, Chemin de Mornex 3, 1003 Lausanne Tel. 021-310 48 60, Fax 021-310 48 61, lausanne@svgw.ch

Accès par l'autoroute:

Sortie Lausanne-Blécherette,
direction Le Mont-sur-Lausanne,
puis Cugy.

A la sortie de la localité de Cugy,
prendre à droite direction
«Centre de formation de La Rama».
(panneau indicateur)



Extinction de feux de gaz



Cours sur la sécurité au travail ITIGS 003

Dates du cours	Se référer aux dates indiquées sur notre site www.svgw.ch .
Horaire	08h00 – 16h15
Durée	1 jour
Lieu	SPSL Service de protection et de sauvetage Centre de formation de la Rama Route de la Rama 1053 CUGY / VD
Prix	Se référer aux prix indiqués sur notre site www.svgw.ch , (hors TVA), documentation de cours et repas inclus.
Assurance accident	Obligatoire et à la charge de tous les participants.
Public cible	Collaborateurs des distributeurs de gaz qui interviennent sur ou à proximité d'installations fonctionnant au gaz et personnes chargées de la surveillance.
Objectif	Les participants au cours apprennent à manipuler les gaz combustibles de manière plus sûre en cas d'incendie de gaz, grâce aux connaissances théoriques de base et à des exercices pratiques d'extinction.
Prérequis	<p>Les participants doivent justifier d'une expérience au sein d'une entité chargée d'assurer la sécurité des tiers.</p> <p>Les participants doivent avoir suivi la formation ITIGS 002 "Cours de base ITIGS" et réussi l'examen final.</p> <p>Aptitude physique au travail. Veuillez informer la direction du cours avant le début du cours si des problèmes physiques vous empêchent de participer en toute sécurité aux exercices pratiques.</p>

Cours sur la sécurité au travail ITIGS 003

Équipement et matériel à apporter	<ul style="list-style-type: none">- Combinaison de protection contre la chaleur selon EN 11612 ou EN 469 propre- Cagoule ignifuge selon EN ISO 11612- Protection des yeux selon EN 166, difficilement inflammable- Casque de protection selon EN 397- Protection des mains selon EN 407, protection contre la chaleur au contact et la chaleur de convection- Protection des pieds selon EN ISO 20345, catégorie S3
Contenu	<ul style="list-style-type: none">- Bref rappel théorique sur les bases des propriétés des gaz combustibles- Équipements de protection individuels (EPI)- Prévention des risques et mesures de protection- Théorie "Extinction des feux de gaz".- Démonstration et instruction sur les feux de gaz- Exercices pratiques d'extinction
Formateurs	Collaborateurs de l'Inspection Technique de l'Industrie Gazière suisse (ITIGS) et intervenants externes.
Évaluation	Contrôle de l'atteinte des objectifs de la formation par un examen final écrit. Après avoir suivi le cours avec succès, les participants reçoivent un certificat de cours SVGW.